

BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
SYSTEMES NUMERIQUES

Division des Examens et Concours SESSION 2024

| ETABLISSEMENT:  |  |
|---|--|
| Lycée Monnet-Mermoz<br>10 rue du Dr Chibret<br>15000 AURILLAC | OPTION A : Informatique et Réseaux       |
|   | OPTION B : Electronique et Communication |

## PROCES-VERBAL DE COMMISSION DE DOSSIER

de la séance du 28 Mai 2024

## Epreuve E6B – Rapport de projet

Candidats inscrits (établissement) 10
(Candidats rattachés) 0
Dossiers présents 3
Dossiers absents (1) 0
Dossiers non conformes (2) 0

## **OBSERVATIONS**

| Nom des candidats dont le dossier est ABSENT (1) |  |  |
|--|--|--|
|  |  |  |

Stéphane FEYT D.D.F.P.T.

Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

<sup>1</sup> Absence ou dépôt au-delà de la date fixée par les autorités académiques.

<sup>2</sup> Durée de stage inférieure à celle imposée par la réglementation de la spécialité.